

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°01/FÉVRIER/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 18 FÉVRIER 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
11 février 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie les :
18, 19 et 24 février 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille quinze le dix-huit février
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Hubert GILLES - Jacqueline LAURET - Pascal
PARISSE - Jean Christophe ESPERANCE - Denise FLACONEL - Thierry BEAUVAL -
Jérôme BOURDELAS - Sophie VAYABOURY - Camille BOMART - Didier FONTAINE –
Jocelyne DALELE - Marie Claire DAMOUR - Jean Marc VISNELDA - Christophe
DAMBREVILLE - Marie Line TARTROU - Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Daniel
FONTAINE - Benoît CANTE - Anne Cécile GRONDIN – Rosaire MINATCHY - Laurent
BRENNUS - Anaïs HERON - Erick FONTAINE – Jean François DELIRON - Marie Andrée
LACROIX FAVEUR – Philippe ROBERT (affaires n°01 à 19) - Anne Flore DEVEAUX –
Jérémy BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Jocelyn DE LAVERGNE – Philippe ROBERT (affaire n°20)

ÉTAIENT REPRESENTES :

Marie Françoise LAMBERT (procuration à Robert TUCO) - Michèle MILHAU (procuration à
Jacqueline LAURET) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSE) - Fred JULENON
(procuration à Denise FLACONEL) – Simone CASAS (procuration Camille BOMART) - Eve
LECHAT (procuration à Jocelyne DALELE)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. Pascal PARISSE ayant obtenu la
majorité des voix a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a déclaré accepter.
Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a
déclaré la séance ouverte.

.....

**AFFAIRE N°01 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17
DECEMBRE 2014**

Madame le Maire rappelle que lors de la séance du 17 décembre 2014, le Conseil municipal a délibéré sur les affaires détaillées dans l'ordre du jour relatif à cette séance. Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur l'approbation du procès-verbal des délibérations de la séance précitée (pièce annexe).

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,

Abstentions :

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| 1. Jean-François DELIRON | 3. Anne-Flore DEVEAUX |
| 2. Philippe ROBERT | |

approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2014,

et prend en compte la remarque de M. Erick FONTAINE qui précise que : concernant l'affaire n°24, il n'a pas dit que le règlement du service de l'eau joint en annexe était faux, mais qu'il était incomplet.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

